

COURSES				LONGUEUR	TRIPLE	PERCHE	HAUTEUR	POIDS	
Retrait des confirmations 45 minutes avant chaque épreuve									
13h30	60 m	CAF	1er Tour	CAM		13h30	TCM B 1° Barre à 2m60	13h30	TCF B Concours de niveau
Puis	60 m	JUF ESF SEF	1er Tour						
14h30	60 m	CAM	1er Tour	JUM					CAM
Puis	60 m	JUN ES SEM	1er Tour						
15h45	60 m	CAF	Finales						
Puis	60 m	JUF ESF SEF	Finales						
16h40	60 m	CAM	Finales	ESM - SEM					JUM
Puis	60 m	JUN ES SEM	Finales						
17h45	400 m	JUF ESF SEF	Finales			17h00	TCM A 1° Barre à 3m80	17h00	TCF A Concours de niveau
Puis	400 m	JUN ES SEM	Finales						
18h45	800 m	JUF ESF SEF	Finales						ESM-SEM
	Puis	800 m	JUN ES SEM						
19h30	4x200 m	TCF	Finales						
Puis	4x200 m	TCM	Finales						
20h00	3000 m	TCF	Finales						
Puis	3000 m	TCM	Finales						

Le mode de qualification sera annoncé après les pré-régionaux.

Les engagements seront à faire sur le site Internet de la Ligue PCA (mandelieu@lapaca.fr) avant le 31 janvier 2022 23h59.

Les listes des athlètes qualifiés et éventuellement les changements d'horaires en fonction du nombre d'inscrits, seront mis en ligne sur le site Internet à partir de cette date.

Au regard de la crise actuelle, la CSO a pris les décisions ci-dessous :

! Aucun engagement ne sera accepté le jour de la compétition !

Les athlètes hors ligue (sauf Corse) ne seront pas acceptés sur les compétitions régionales de l'hiver 2022, exceptés ceux et celles qui s'entraînent régulièrement dans le territoire et qui ne sont pas licenciés dans la ligue Région Sud. Une participation forfaitaire de 15 € par athlètes présents sera envoyée aux clubs après la compétition. Un athlète hors ligue ne pourra accéder à la finale que s'il réalise une performance supérieure à celle du 8° athlète de la Ligue de la même catégorie.

! Le Pass sanitaire est Obligatoire et contrôlé !

pour toutes les personnes accédant aux installations sportives. Un plan d'accès aux installations sera communiqué à tous les clubs.

! Le port du masque est obligatoire pour tous (même pour les vaccinés) !

exceptés pour les athlètes qui sont en échauffement et compétition.

COURSES				LONGUEUR	TRIPLE	PERCHE	HAUTEUR	POIDS	
Retrait des confirmations 45 minutes avant chaque épreuve									
10h30	200 m	CAM	Finales	10h00	ESM-SEM	10h00	TCF B 1° Barre à 2m20	10h00	TCM A Concours de niveau
Puis	200 m	JUM	Finales						JUF-ESF-SEF
				11h15	CAM-JUM				
Puis	200 m	ESM	Finales						
11h50	200 m	CAF	Finales						
Puis	200 m	JUF	Finales						
Puis	200 m	ESF	Finales	12h30	ESF-SEF			12h30	TCM B Concours de niveau
12h40	1500 m	TCF	Finales						
Puis	1500 m	TCM	Finales			13h00	TCF A 1° Barre à 3m80		
13h30	60 m Haies (1,06)	ES SEM	1er Tour						
Puis	60 m Haies (0,99)	JUM	1er Tour						
Puis	60 m Haies (0,91)	CAM	1er Tour						
14h00	60 m Haies (0,84)	JUF ESF SEF	1er Tour						
Puis	60 m Haies (0,76)	CAF	1er Tour						
14h30	60 m Haies (1,06)	ES SEM	Finales	14h30	CAF-JUF			14h30	TCM C Concours de niveau
Puis	60 m Haies (0,99)	JUM	Finales						
Puis	60 m Haies (0,91)	CAM	Finales						
15h00	60 m Haies (0,84)	JUF ESF SEF	Finales						
Puis	60 m Haies (0,76)	CAF	Finales						

Le mode de qualification sera annoncé après les pré-régionaux.

Les engagements seront à faire sur le site Internet de la Ligue PCA (mandelieu@lapaca.fr) avant le 31 janvier 2022 23h59.

Les listes des athlètes qualifiés et éventuellement les changements d'horaires en fonction du nombre d'inscrits, seront mis en ligne sur le site Internet à partir de cette date.

Au regard de la crise actuelle, la CSO a pris les décisions ci-dessous :

! Aucun engagement ne sera accepté le jour de la compétition !

Les athlètes hors ligue (sauf Corse) ne seront pas acceptés sur les compétitions régionales de l'hiver 2022, exceptés ceux et celles qui s'entraînent régulièrement dans le territoire et qui ne sont pas licenciés dans la ligue Région Sud. Une participation forfaitaire de 15 € par athlètes présents sera envoyée aux clubs après la compétition. Un athlète hors ligue ne pourra accéder à la finale que s'il réalise une performance supérieure à celle du 8° athlète de la Ligue de la même catégorie.

! Le Pass sanitaire est Obligatoire et contrôlé !

pour toutes les personnes accédant aux installations sportives. Un plan d'accès aux installations sera communiqué à tous les clubs.

! Le port du masque est obligatoire pour tous (même pour les vaccinés) !

exceptés pour les athlètes qui sont en échauffement et compétition.